

Comparateur-Energie.be devient le premier comparateur de prix en ligne accrédité par la CREG

C'est en juillet 2018 que la CREG avait adapté sa « Charte pour une fourniture efficace d'informations par les comparateurs en ligne »¹. Cette charte vise à garantir au consommateur que l'outil de comparaison en ligne fournit une information objective, transparente et de qualité lorsqu'il compare les prix d'électricité et du gaz naturel. Jusqu'à ce jour, aucun comparateur – tant privé que publique – n'avait obtenu l'accréditation. Comparateur-Energie.be² devient ainsi le seul comparateur de prix d'énergie actif en Belgique à pouvoir mettre en avant le label de qualité octroyé par la CREG³.

Un outil adapté pour offrir une meilleure information

Comparateur-Energie.be est le leader du marché francophone de la **comparaison des prix de l'énergie en ligne**. Il accompagne des dizaines de milliers de ménages chaque année dans la comparaison des prix et dans le changement de fournisseur. Depuis sa création en 2013 par la société Wikipower, la plateforme a permis à plus de 280.000 ménages et professionnels de faire un comparatif, et ainsi, réaliser en moyenne 180€ d'économies sur leur facture d'électricité et de gaz. Agréable, intuitif et totalement gratuit, Comparateur-Energie.be permet de comparer en quelques clics l'ensemble des 650 cartes tarifaires existantes en Belgique. **L'utilisateur a toujours la garantie de bénéficier de meilleurs tarifs et d'une information pertinente, objective et de qualité.** Enfin, le comparateur propose un accompagnement personnalisé totalement gratuit, avec l'aide conseillers énergie, et permet de souscrire à un contrat directement via la plateforme.

Détenteur de la charte par le passé, Comparateur-Energie.be a tenu à adapter ses outils pour se conformer à la nouvelle version de la charte du régulateur fédéral. « *Nous avons toujours voulu offrir un comparatif le plus objectif possible en comparant l'ensemble des fournisseurs du marché. Cette dynamique étant alignée avec les principes de la charte de la CREG, il était donc naturel d'adapter notre outil pour continuer à être certifié.* », annonce Maxime Beguin, CEO de Wikipower.

Nouvelle charte CREG

En juillet 2018, dans le cadre de sa mission de défense des intérêts des consommateurs, la CREG a actualisé sa « **Charte pour une fourniture efficace d'informations par les comparateurs en ligne** ». **L'objectif** de cette nouvelle charte est de garantir aux consommateurs que les informations qui leur sont fournies sont correctes, pertinentes et cohérentes.

¹ Une fourniture efficace d'informations signifie que le consommateur reçoit des informations correctes, pertinentes et cohérentes lorsqu'il compare (en ligne) les prix d'électricité et du gaz.

² Le comparateur est accessible via trois noms de domaine différents selon la langue : www.comparateur-energie.be, www.energie-vergelijker.be et www.energyprice.be

³ La Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz

Les quatre principes fondamentaux de cette charte à respecter par les services de comparaison en ligne sont de :

- fournir des informations claires sur le service ;
- offrir à l'utilisateur un service intuitif et simple d'utilisation ;
- être précis et fournir des informations non trompeuses, complètes, correctes, pertinentes et actualisées ;
- ainsi que d'agir de façon responsable avec les informations obtenues de l'utilisateur et transmises à celui-ci.

Premier comparateur labélisé

« Les contrôles sur la base de la charte et les tests logiques et arithmétiques des résultats de comparaison des prix ont montré que **Comparateur-energie.be respectait toutes les dispositions de la charte**. Nous avons donc validé leur accréditation pour une durée de deux ans. », explique Sophie Lenoble, porte-parole de la CREG. « **Comparateur-energie.be est ainsi le premier comparateur de prix de l'électricité et du gaz à recevoir le nouveau label de qualité de la CREG**. Nous les félicitons pour le travail qu'ils ont effectué pour adapter leurs outils afin de respecter les principes fondamentaux de la charte. », continue-t-elle.

Pour 2019, Comparateur-Energie.be s'est fixé l'objectif ambitieux de permettre à 78.000 ménages de faire un comparatif, ce qui représente une augmentation de près de 50% par rapport à l'année précédente. À côté de cela, Comparateur-Energie.be va continuer sa croissance d'une part en se lançant dans la comparaison des télécommunications, et d'autre part en se développant à l'international au niveau de l'électricité et du gaz.

Pour plus de renseignements pour la presse :

Dona ILINCA - Responsable Marketing & Communication
dona.ilinca@wikipower.be ou +32 (0) 499 43 10 97

Maxime BEGUIN - CEO
maxime.beguin@wikipower.be ou +32 (0) 477 72 70 16

À propos de Comparateur-Energie.be / Wikipower :

Wikipower est la première plateforme collaborative de comparaison et négociation des prix de l'énergie en Belgique francophone. Elle est active dans les secteurs de l'énergie, des combustibles, des technologies durables, des assurances et des télécommunications. En 2013, elle a lancé le concept **Comparateur-Energie.be** : e-comparateur des prix de l'énergie à l'attention des ménages belges. Fondée en 2011 par 2 ingénieurs de gestion tout juste sortis de HEC-ULiège, cette jeune pousse du paysage entrepreneurial emploie aujourd'hui une trentaine d'ETP. Au printemps dernier, Wikipower figurait au top 10 du prix Gazelles de « Trends-Tendances » dans la catégorie « Petites entreprises » pour la province de Liège.